

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil d'Administration
Séance du vendredi 20 décembre 2024**

Date de la convocation : lundi 16 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 17

Étaient présents :

Mme Béatrice JOUHANDEAUX, Mme Françoise MARTEEL, Mme Marie SALESES, M. Frédéric DAVAN, M. Jean-Bernard CASENAVE, Mme Marie-Chantal GORDON, M. Alain LAPEYRE, Mme Josy POUEYTO, M. Jean-Pierre PEUDEPIECE, Mme Gisèle FERRARIS, M. Henri JOUANTEGUY

Étai(en)t représenté(e)s :

M. François BAYROU (donne pouvoir à B. JOUHANDEAUX), Mme Marie-Laure MESTELAN (donne pouvoir à M. SALESES), M. Michel FOLLIOU (donne pouvoir à A. LAPEYRE), M. Philippe MAENNEL (donne pouvoir à F. MARTEEL)

Étai(en)t excusé(es) :

M. Jérôme MARBOT, Mme Fabienne CARA

Secrétaire de séance : Anne CARASSUS

N° 19 Prêt d'un véhicule à l'association Maison pour tous Léo LAGRANGE

Rapporteur : Mme Béatrice JOUHANDEAUX

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de l'organisation annuelle du réveillon solidaire, l'association Maison pour tous Léo LAGRANGE sollicite le CCAS pour le prêt du véhicule frigorifique utilisé par le Resto du soir.

Cette demande concerne la période du 31 décembre 2024 à 12h30 au 02 janvier 2025 à 10h30.

Il vous est proposé de mettre ce véhicule à disposition de l'association gratuitement. Les frais d'assurance et de carburant seront toutefois supportés par l'emprunteur.

Une convention, qui vient encadrer les modalités d'utilisation et de mise à disposition de ce véhicule, vous est présentée en annexe.

Il vous appartient de bien vouloir :

1. Décider de mettre à disposition de l'association Maison pour tous Léo LAGRANGE un véhicule selon les conditions précitées ;
2. Approuver les termes de la convention de mise à disposition ci-annexée ;
3. Autoriser Mme La Vice-Présidente à signer la convention de mise à disposition ci annexée.

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,